

## Changements dans les règles pour les demandes de visa Schengen et augmentation des frais de visa En savoir plus

En raison des modifications apportées à la réglementation Schengen, de nouvelles règles s'appliquent au processus de demande de visa. Dans le même temps, les frais de visa augmentent. Les changements les plus importants sont:

### Période de demande prolongée

Vous pouvez demander votre visa Schengen 6 mois avant la date prévue de votre voyage (avant c'était 3 mois). Les gens de mer peuvent présenter une demande 9 mois à l'avance.

Augmentation des frais de visa

### Les frais de visa Schengen et Caraïbes ont été augmentés:

Type de visa	Anciens frais en EUR	Nouveaux frais en EUR	
visa Schengen	60	80	
Visa Schengen enfant 6-12 ans	35	40	
Visa Schengen enfant 0-5 ans	Gratuit	Gratuit	
Visas des Caraïbes	35	80	
Visa Caraïbes enfant 6-12 ans	35	40	
Visa Caraïbes enfant 0-5 ans	Gratuit	Gratuit	

### Visas Schengen à entrées multiples pour les voyageurs réguliers

Vous voyagez régulièrement aux Pays-Bas / Schengen? Donc, vous pouvez vous qualifier pour un visa à entrées multiples avec une période de validité plus longue. Vous devez remplir un certain nombre de conditions:

visas à entrées multiples pour 1 an: si vous avez reçu un visa Schengen 3 fois au cours des 2 dernières années et l'avez utilisé correctement;

visa à entrées multiples pour 2 ans: si vous avez reçu un visa à entrées multiples pour 1 an au cours des 2 dernières années et que vous l'avez utilisé correctement;

visa à entrées multiples pour 5 ans: si vous avez reçu un visa à entrées multiples pendant 2 ans au cours des 3 dernières années et que vous l'avez utilisé correctement.

Les décisions concernant la délivrance ou le visa seront prises sur une base individuelle. Aucun droit ne peut être dérivé de ce qui précède.

### **Biométrie / demande en personne pour les demandes de visa Schengen**

Avez-vous fourni des données biométriques (empreintes digitales et photo) au cours des 59 derniers mois avant votre demande actuelle? Donc, quelqu'un d'autre peut soumettre votre candidature pour vous. Vous n'êtes pas obligé de comparaître en personne.

Veillez noter; il n'est pas possible de vérifier si vos données biométriques sont dans le système au moment de la demande. Il est donc possible que vous soyez invité à venir les soumettre ultérieurement. Vous pouvez également être invité à venir pour un entretien sur une base individuelle.